Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

**Cadre DE MÉmoire technique (Cmt)**

**Annexe 1 au RC ANOM 2026-01**

**Intitulé de la consultation :** Réalisation de prestations de classement (traitement intellectuel et matériel) de documents d'archives conservés aux Archives nationales d’outre-mer

**Numéro de consultation :** ANOM 2026-01

**Procédure de passation :** MAPA

**Dénomination sociale du soumissionnaire (à renseigner) :**

|  |
| --- |
|  |

**AVERTISSEMENTS :**

*Le soumissionnaire doit obligatoirement remettre un mémoire technique reprenant le contenu de ce présent cadre. Ce mémoire technique aura une valeur contractuelle.*

*De manière générale, le présent cadre de mémoire technique comprend tous les éléments nécessaires à l’acheteur pour évaluer l’offre conformément aux critères d’analyse mentionnés dans le règlement de consultation.*

*La liste des éléments ci-après constitue le cadre minimum de réponse attendu par l’administration. Il peut être complété par tout élément que le soumissionnaire juge nécessaire à la bonne compréhension de son offre.*

**Critère 1 : technique (50%)**

**Sous-critère 1 : Méthodologie (40%)**

Le soumissionnaire réalisera une description permettant d’apprécier l’organisation et la coordination mises en œuvre pour assurer l'ensemble des prestations (savoir-faire et références).

La description permettra d’évaluer les capacités du soumissionnaire (savoir-faire et références), l’organisation et la coordination avec le maître d’ouvrage, le calendrier d’exécution, les dispositifs organisationnels de suivi et de contrôles des prestations, mis en œuvre pour assurer les prestations

**Sous-critère 2 : Moyens humains (40%)**

Le soumissionnaire réalisera une description permettant d’apprécier les moyens humains quantitatifs et qualitatifs mis en œuvre et adaptés à chaque opération (récolement informatisé avec description sommaire, élaboration d’un plan de classement, classement des dossiers dans l’ordre du plan de classement avec rédaction d’une notice descriptive par article, toilettage des dossiers et reconditionnement, réalisation d’un instrument de recherche à intégrer dans un SIA).

La description permettra également d’évaluer :

* les effectifs au regard des rythmes d’exécution sur lesquels le candidat s’engage (nombre, qualification, expérience, fonctions exercées) et pour chaque niveau de responsabilité (encadrement, exécution);
* le rôle des encadrants, leur autonomie et leur délégation;
* l’adaptation aux contraintes propres du site.

**Sous-critère 3 : Moyens matériels (20%)**

Le soumissionnaire décrira les outils dont il dispose pour mettre en œuvre les protocoles décrits ci-dessus notamment concernant les opérations :

* de récolement informatisé avec description sommaire,
* de toilettage des dossiers (élimination trombones, épingles …) et reconditionnement (chemises et sous-chemises, mise en boîte de conservation).

**Critère 3 : aspect environnemental (10%)**

Afin de répondre l’article 5.4.3 du CCAP, le soumissionnaire présente les actions qu’il entend mener dans le cadre des missions qui peuvent lui être confiées comme suit :

Action 1 (*à dupliquer selon le nombre d’actions proposées)* :

* Description de l’action
* Le moment où l’action serait réalisée durant le marché
* Préciser les caractéristiques nécessaires à la réalisation de l’action si celles-ci existent
* Effet escompté/objectif à atteindre